FBC. 372 - 1

SOCIÉTÉ
DES
ANTIQUAIRES DU CENTRE
A BOURGES

Bourges, le 9 avril 1910

ARCHIVES DE FUJIOL BEGOUEN

Mon cher Confrère et ami,

La Société des Antiquaires du Centre a, dans ses statuts, un article ainsi conçu : « La Société peut conférer, à titre d'honneur, la qualité de membre correspondant, à des savants étrangers à l'ancien Berry, ayant acquis des droits à sa reconnaissance. » — Elle avait à la date d'hier 13 membres d'honneur ou plutôt, 13 membres correspondants — c'est la même chose, en termes moins pompeux — parmi lesquels je citerai, Leopold Delisle, Esperandieu, Jules Guiffrey, le D. Delattre, de Villefosse, de Lasteyrie, Lefèvre-Pontalis, l'abbé Thédenat. Dans son assemblée générale d'hier, elle a résolu de vous conférer ce titre, qui, comme vous le voyez par les noms que je viens de vous citer, n'est pas trop banal. Elle a considéré que les nombreux et

importants travaux que vous avez publiés rentraient bien dans l'article de son règlement, et que la notoriété de votre nom serait un honneur pour ses listes.

Je suis chargé, à ma grande joie, de vous notifier cette décision et de vous demander de vouloir bien accepter ce titre de membre correspondant. Nous avons pris la même décision vis-à-vis de Brouil, de Déchelette, de Paul Bordeau, et de Camille Jullian, cherchant ainsi à prouver nos vives sympathies à des savants qui donnent tant d'éclat à des sciences qui nous sont chères.

Ce titre sera, je l'espère, un motif de plus pour que vous teniez la promesse que vous nous avez faite l'an dernier à Liège, de passer par Bourges quand vous vous êtes à Paris...

vous passez si près de Nous à Vierzon!

Je vous serai bien reconnaissant de m'envoyer votre adresse exacte, afin de pouvoir la porter sur nos listes, et aussi, afin de pouvoir vous faire parvenir, en temps et lieu, nos publications que nos nombreux correspondants nous font l'honneur d'accepter.

ARCHIVES DE PUJOL BEGOLEN

Croyez, mon cher Confrère, à mes sentiments particulièrement affectueux.

Le secrétaire.

P. de Goy

20. rue Sarrazin

Bourges.